Zeitschrift: Arbido-R : Revue

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Archivare; Verband der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 7 (1992)

Heft: 4

Rubrik: Les archives bancaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Les archives bancaires

Introduction

Organisé par l'Association pour l'histoire de la banque, le «Séminaire sur les archives bancaires», tenu à Lausanne-Dorigny le 25 juin 1992, avait pour objectif de donner aux participants aussi bien des informations générales que des conseils pratiques sur la raison d'être des archives bancaires et sur les méthodes de gestion existantes, ceci dans une optique de valorisation marketing. Les trois contributions publiées ici – une quatrième, qui demande à être réactualisée, le sera l'an prochain – démontrent que les archives d'entreprise, en particulier celles des banques, commencent à être valorisées et mieux utilisées.

Organisiert durch den Verein für Bankgeschichte: das Seminar über das Bankarchiv, das am 25. Juni 1992 stattfand, hatte zum Ziel, den Teilnehmern allgemeine Informationen sowie konkrete Ratschläge über die Zielsetzung der Bankarchive und über die zur Verfügung stehenden Verwaltungsmethoden, und zwar aus betriebswirtschaftlicher Sicht, zu vermitteln. Die drei hier abgedruckten Beiträge – ein vierter wird im nächsten Jahr aktualisiert vorliegen – weisen hin auf die zunehmende Bedeutung und Benutzung der Firmen, und vor allem auch der Bankarchive.

Organizzato dall'Associazione per la storia della banca, il «Seminario sugli archivi bancari» che ha avuto luogo a Losanna-Dorigny il 25 giugno 1992, perseguiva la scopo di dare ai partecipanti sia informazioni generali che consigli pratici sulla ragione di esistere degli archivi bancari e sui metodi di gestione esistenti; tutto questo in un'ottica di valorizzazione marketing. I tre contributi pubblicati qui – un quarto che deve essere riattualizzato, sarà pubblicato l'anno prossimo – dimostrano che per gli archivi delle ditte, in particolare quelli delle banche, incominciano ad essere valorizzati e utilizzati meglio.

L'Association pour l'histoire de la banque

En 1989, les quatre grandes banques suisses – l'Union de Banques Suisses, la Société de Banque Suisse, le Crédit Suisse et la Banque Populaire Suisse –, la Banque Cantonale de Zurich et la Banque Vontobel convenaient de créer *l'Association pour l'histoire de la banque*. L'assemblée constitutive, à laquelle participèrent 22 banques et groupements de banques domiciliés en Suisse, eut lieu à Berne le 3 juillet 1990. Actuellement, l'Association compte 97 membres, répartis en quatre catégories.

Avec l'institutionnalisation de la recherche historique sur la banque et la création de l'Association pour l'histoire de la banque, quatre buts principaux sont poursuivis: créer une plate-forme pour l'échange d'idées entre les banquiers et les historiens, encourager la recherche ciblée et à long terme sur l'histoire de la banque suisse, soutenir les banques dans leurs efforts de constitution d'archives d'entreprises, collaborer à la recherche historique bancaire à l'étranger. L'Association pour l'histoire de la banque (Suisse et Liechtenstein) est actuellement présidée par M. Alfred Sarasin, de la Banque Sarasin & Cie à Bâle; le secrétaire général est M. Hugo Bänziger, de la «Crédit Suisse Financial Products» à Londres.

Adresse:
Association pour l'histoire de la banque, case postale 256, 8044 Zurich.

Les archives historiques de la Banque cantonale vaudoise: valorisation et système d'archivage

Jean-Louis Emmenegger, André Briand

Depuis sa fondation en 1845 et jusqu'en 1990, les archives historiques de la BCV étaient restées dispersées dans les différents services du siège principal à Lausanne et dans les succursales. Aussi, la première tâche fut-elle de regrouper l'ensemble des documents retrouvés. La seconde consista à trier, répertorier et classer ces documents. La troisième étape fut celle de l'élaboration d'un système rationnel permettant de retrouver rapidement un document. En outre, un index informatisé permet maintenant de retrouver rapidement un document. Ce fonds d'archives historiques va, à l'avenir, être complété par une série d'objets anciens.

Seit seiner Gründung im Jahre 1845 und bis 1990 verblieb das Archiv der BCV dezentral an verschiedenen Standorten des Hauptsitzes in Lausanne und in den Filialen. Aus diesem Grund war das Zentralisieren der vorhandenen Dokumente die erste Aufgabe. Die zweite bestand im Sortieren, Inventarisieren und Ordnen der Dokumente. Die dritte Stufe war das Ausarbeiten eines Klassifizierungssystems, welches ein rasches Auffinden des Dokumentes gewährleistet. Zudem ermöglicht ein informatisierter Index den schnellen Zugriff auf ein Dokument. Dieser Archivbestand wird inskünftig ergänzt mit einer Anzahl historischer Objekte.

A partire dalla sua fondazione, nel 1845 e fino al 1990, gli archivi storici della BCV erano rimasti dispersi nei diversi servizi della sede principale di Losanna e nelle succursali. Il primo compito fu quello di raggruppare l'insieme dei documenti ritrovati. Il secondo consisteva nello scegliere, repertoriare e classare questi documenti. La terza tappa fu quella di elaborare un sistema razionale che permettesse di ritrovare rapidamente un documento. Inoltre, un indice informatizzato permette ora di ritrovare rapidamente un documento. Questi fondi degli archivi storici saranno completati in futuro con una serie di oggetti antichi.

Le point de départ de la constitution des archives historiques de la Banque Cantonale Vaudoise (BCV) remonte à 1985, lorsque les responsables de l'organisation d'une journée des portes ouvertes au Siège de la banque à St-François se dirent qu'il serait tout de même assez intéressant de montrer quelques vieux documents. «Il doit bien y en avoir quelque part!» fut leur réaction bien légitime.
Mais voilà, si documents il y avait, où pouvaient-ils bien être? Grâce à des renseignements recueillis ici et là, quelques sacs en toile contenant effectivement d'anciens documents furent retrouvés. L'honneur était sauf: il fut ainsi possible de montrer aux visiteurs des pièces datant des premières années d'activités de la BCV.
En février 1990, le service de la Rédaction économique fut chargé par la Direction générale de constituer un fonds historique et, dans une seconde étape, de définir les principes généraux de la conservation des documents d'archives.

Prémices à l'organisation des archives

Depuis sa fondation en 1845, les archives de la BCV étaient restées dispersées dans les différents services du siège principal et dans les succursales. Aussi, notre première tâche fut-elle de *regrouper l'ensemble des documents retrouvés* dans un local approprié. La seconde, que nous avons confiée à M. André Briand, alors encore étudiant en lettres, consistait à trier, à répertorier et à classer ces documents. Bref: il nous fallait savoir exactement ce que nous avions comme richesses!
Les pièces ainsi réunies sont fort nombreuses – elles représentent environ 40 mètres de rayonnage – et elles correspondent à *des catégories aussi diverses que:*

- procès-verbaux des séances de direction dès 1846
- rapports annuels
- copies des lettres des organes de direction dès 1846
- doubles de correspondances (adressées au Conseil d'Etat, aux autres banques, aux clients, etc.)
- photos et lithographies
- plans de construction du bâtiment de l'actuel siège principal à St-François
- extraits du registre foncier
- nécrologies
- publications diverses
- livres de comptes (les plus anciens datent de 1850 et ont un format de 70x60 cm!) que nous appelons les «Grands Livres»
- brochures explicatives des prestations
- actions de la BCV
- obligations de sociétés étrangères
- papiers-valeurs
- liste des pétitions de citoyens vaudois demandant la création de la BCV
- anciennes cartes postales.

La troisième étape consistait à *élaborer un système rationnel* nous permettant de retrouver rapidement un document ou un renseignement qui nous serait demandé. Il s'agissait, en d'autres termes, de *définir une classification du fonds d'archives* à la fois logique et relativement simple.
Avec l'aimable collaboration de M. Jean-Pierre Chapuisat, directeur des Archives Cantonales Vaudoises, une méthodologie informatique, basée sur la technique de classement utilisée dans les bibliothèques et adaptée à la structure de fonctionnement de la BCV et de la banque en général, a été mise au point.

Classement des archives

Un classement en 5 catégories a ainsi été établi:

1. Dans la première catégorie sont réunis les documents issus des organes de direction de la banque (du Conseil d'administration à l'assemblée des actionnaires).
2. Dans la deuxième sont regroupés les documents plus spécifiquement juridiques (statuts, règlements, etc.), financiers (mouvement de caisse, bilans, etc.), bancaires (dossiers d'entreprises, rapports annuels, etc.) et liés au personnel (règlement, caisse de pension, etc.).
3. Quant aux deux catégories suivantes, elles regroupent d'une part les archives sur les propriétés foncières du siège de St-François, et
4. d'autre part, celles des succursales établies dans le canton de Vaud.
5. La cinquième catégorie contient quelques fonds d'archives provenant de legs ou d'établissements repris par la BCV.

Jusqu'ici, nous n'avons parlé que de documents. Mais il est évident que les *objets* (machines à calculer, machines à écrire, premiers téléphones, plumes, encriers, etc.) appartiennent également à un fonds d'archives. Grâce à des appels lancés auprès de nos collaborateurs, il nous a été possible de récupérer d'intéressants objets, mais qui restent hélas en nombre bien trop restreint.

Valorisation du fonds

La valorisation d'un tel fonds d'archives est, à première vue, limitée. Mais, après quelques mois, on s'aperçoit que cette valorisation peut prendre une multitude d'aspects.
Voyons *les aspects internes* tout d'abord. Les archives sont un excellent moyen de développer la *«Corporate Identity»*, c'est-à-dire l'image interne de l'entreprise ou la culture d'entreprise. Car c'est répondre à la question: Pourquoi et quand avons-nous été fondés? Comment était cette époque? Comment nous sommes-nous développés? etc. Le meilleur support pour cela est bien évidemment le *journal du personnel,* dans lequel nous avons jusqu'ici publié sept articles,

chacun abordant un aspect différent de l'origine de la BCV ou de ses activités (par exemple lorsque la BCV émettait ses propres billets de banque).

Systématique de classement

	Fiches no
1. Organes	
a) Conseil d'administration	(1->11)
b) Conseil de surveillance	(12->68)
c) Conseil général	(69->183)
d) Assemblée des actionnaires	(184->187)
e) Divers	(188)
2. Comptabilité	
a) Opérations de la banque	(190)
b) Mouvements de caisse	(200->207)
c) Bilans	(210->214)
d) Correspondants	(215->226)
e) Rapports annuels	(227)
f) Grands livres	(228)
3. Contentieux et dossiers financiers	
a) Au XIXème siècle	(230->233)
b) Au XXème siècle	(234->235)
c) Divers	(236->242)
4. Décrets et statuts	
a) Décrets du Conseil d'Etat	(250->256)
b) Statuts	(257->259)
c) Règlements	(260->263)
d) Instructions et circulaires	(264->266)
e) Divers	(267->268)
5. Personnel	
a) Règlements et traitement	(270->273)
b) Registre	(274)
c) Caisse de pensions	(275->276)
d) Divers	(277->281)
6. Siège	
a) Hôtel de la banque	(285->291)
b) Annexe de Beau-Séjour	(292->301)
c) Clichés et articles de presse	(302->303)
d) Divers	(304->306)
7. Agences	
a) Règlements des agents	(310->311)
b) Relation avec le siège	(313->315)
c) Agences de la BCV	(316->317)
d) Agence de Cully et de Rolle	(318->343)
e) Divers	(344->346)
8. Publication et presse	
a) Publications de et sur la banque	(350->356)
b) Plaques publicitaires	(357->358)
c) Presse	(359->360)
9. Manifestations et célébrations	
a) Anniversaires et inaugurations	(375->390)
10. Fonds Henri Bersier	(375->390)
11. Cercle de Beau-Séjour	(395->404)
12. Divers	(410->416)

A cette classification de base s'ajoute un index informatisé permettant la recherche rapide d'une information. Différents menus donnent l'accès au fichier informatique – 427 fiches y sont contenues –, les *critères de recherche* retenus étant:

- la date
- l'auteur du document
- le type de document
- et un système de *mots-clés* au nombre de 9000.

Ce système établit ainsi toutes les connections nécessaires entre les différentes catégories de documents. A titre d'exemple, voici trois recherches effectuées dans le cadre des archives de la BCV:

1. Quelle fut la politique menée par la BCV en matière de crédits dans les années 1920–1930?
   Clés d'entrée:
   - par l'auteur: «Direction générale»
   - par la période: «1920–1930»
   - par le type de document: «Politique de crédit»
2. La BCV a-t-elle des documents sur la Banque Populaire de la Broye?
   Clés d'entrée:
   - par le mot-clé: «Banque Populaire de la Broye»
   - par la période: «1900–1965»
   - par l'auteur: – «Direction générale» (pour documents internes BCV)
     – «Division financière» (pour le dossier général)
3. Les archives BCV disposent-elles de documents sur les Galeries St-François?
   Clés d'entrée:
   - par le mot-clé: «Galeries St-François»
   - par le nom: de la société immobilière ou de construction (en référence à un éventuel crédit commercial)
   - par la période: «1900»

Voici quelques *autres valorisations* réalisées jusqu'ici:

- élaboration de trois *vitrines,* dans le hall principal de notre siège à St-François, sur le thème «Histoire d'une banque». Des fac-similés de nos documents d'archives sont ainsi disposés dans ces vitrines, avec des objets de l'époque. Nos clients ont très fortement apprécié ce coup d'œil sur l'histoire de «leur» banque
- rédaction d'un *article* retraçant l'origine et le développement de la BCV, à paraître dans un ouvrage destiné à une diffusion européenne
- mise à disposition de notre service des relations publiques d'*informations historiques* concernant certains de nos points de vente, notamment lors d'inaugurations de nouveaux locaux, de journées portes ouvertes, de présentations de nouveaux directeurs de succursales, etc.

En ce qui concerne les *aspects externes,* mentionnons plusieurs *demandes* qui nous ont été transmises par des historiens, des architectes, ou des personnes privées. Dans chaque cas, nous avons été à même de fournir des renseignements aux demandeurs.

Nos projets

Nous avons déjà évoqué, plus haut, la première valorisation interne des archives historiques, celle liée à la «Corporate Identity». La seconde est *la gestion des*

informations. Car les archives historiques ne sont, en fait, qu'un élément d'un ensemble plus vaste que sera notre *médiathèque* ou centre de documentation.
Notre médiathèque, qui n'est encore qu'à l'état de projet, devrait englober:
- les *archives historiques*, se basant sur une conception générale d'archivage encore à rédiger
- la *bibliothèque* de la BCV, y compris les ouvrages très spécialisés dispersés dans les différents services
- les *dossiers thématiques*, alimentés par la documentation reçue de l'extérieur
- la *photothèque*, avec plusieurs centaines de photos noir/blanc et de diapositives
- les *accès* à des banques de données externes.

Cette médiathèque sera entièrement informatisée et devrait permettre la mise à disposition des organes de direction et de l'ensemble des collaborateurs des informations demandées, et ceci dans un délai le plus court possible.
Parallèlement, à trois ans du 150e anniversaire de la BCV et de l'inauguration de son futur Centre administratif, une idée fait encore sourire certains, mais au fait... pourquoi ne créerait-on pas un petit musée BCV?

Adresse des auteurs:

Jean-Louis Emmenegger
André Briand
Banque cantonale vaudoise
Siège central
14, Pl. Saint-François
1002 Lausanne

Archives, patrimoine et conscience historique à la Banque nationale de Belgique

Yves Randaxhe

A la Banque Nationale de Belgique (BNB), le dépôt central d'archives est géré par le service du Secrétariat général; les chefs de service livrent leurs archives quand ils le désirent: aucun règlement ne leur fixe d'obligation en la matière.

Les archives ont commencé à être organisées après la guerre sur base d'un plan établi par l'archiviste du royaume, et reposant sur deux principes: l'établissement d'un dépôt central et l'organisation d'un plan de classement numérique par service.
Jusqu'il y a peu, plan de classement et plan de rangement étaient identiques; des motifs d'économie d'espace ont amené à les distinguer. Les archives permanentes – jugées vitales à l'institution ou indispensables pour écrire son histoire – sont rangées dans une cave séparée, par ordre de dépôt dans des boîtes protectrices portant leur numéro dans le plan de classement. Les dossiers temporaires sont classés d'abord par limite de conservation puis par numéro de plan de classement. Ceci a été rendu possible par l'information des archives dans une base de données relationnelle dBase IV: le contenu des archives en est plus transparent et plus accessible.
Le microfilmage, conçu a une certaine époque comme moyen de gagner de la place, est redevenu un mode d'archivage de sécurité pour les documents vitaux ou trop fragiles, car les demandes de consultation augmentent.
En 1950, le premier volume de l'histoire de la BNB donna l'occasion à un directeur féru d'histoire de parcourir les archives anciennes. Il y distingua une masse d'archives «historiques précieuses»; celles-ci constituèrent bientôt le noyau d'une collection qui, partie de l'histoire de la BNB, s'étendit, à travers l'histoire bancaire en général, à l'histoire économique, financière et monétaire de la Belgique. Les dépôts internes de documents (p.ex. projets de billets) ou d'objets (vieilles machines) sont complétés d'achats auprès de numismates ou sur le marché des antiquités.
Ce vaste projet historique déboucha, en 1982, sur l'ouverture d'un musée qui reçoit à présent 20 000 visiteurs par an.
Les collections et le musée sont gérés par le service «des Collections et de la Bibliothèque littéraire», qui a également la charge d'une collection d'art belge contemporain, de la médiathèque du personnel et de la revue du personnel. L'interconnexion de ces activités permet, sur le long terme, de créer une véritable conscience historique au sein de l'entreprise.

Das zentrale Speicherarchiv der Belgischen Nationalbank wird vom Generalsekretariat verwaltet. Die Abteilungsvorsteher stellen ihre Archive zur Verfügung, sofern sie es wünschen, doch besteht kein Reglement, das sie dazu verpflichtet.
Die Organisation des Archivs begann nach dem Krieg auf der Grundlage eines vom königlichen Archivar erstellten Planes, der auf zwei Prinzipien beruhte: Installierung eines zentralen Speicherarchivs und Errichtung eines numerischen Klassifikationsplans nach Abteilungen.
Bis vor kurzem waren System- und Standortübersicht identisch. Aus Gründen der Raumeinsparung begann man sie aber zu unterscheiden. Das ständige Archiv, das für die Institution grundlegend und unverzichtbar für die Firmengeschichtsschreibung ist, lagert in schützenden Schachteln, die eine – dem Klassifikationssystem entsprechende – Nummer tragen, in einem gesonderten Keller. All jene Dossiers, die im Laufe der Zeit an Wichtigkeit verlieren, sind erstens nach Ablauf der Konservierungsfrist und zweitens nach den Nummern des Klassifizierungssystems geordnet.
Dies wurde möglich durch eine dBase IV ähnlich strukturierte Archiv-Datenbank, die bewirkt, dass der Inhalt des Archivs nun übersichtlicher und zugänglicher geworden ist.
Die Microverfilmung, die seinerzeit aus Platzgründen eingeführt wurde, ist für die wichtigsten und heiklen Dokumente jetzt zu einer Sicherheits-Archivierung geworden, weil die Nachfrage der Konsultationen zugenommen hat.
Im Zusammenhang mit der Publikation des ersten Bandes der «Belgischen Nationalbank (BNB)» durchstöberte im Jahr 1950 ein «geschichtsbesessener» Direktor das alte Archiv, wobei er einen Teil des Archivs aussonderte, der historisch sehr wertvoll war. Dieser wurde schliesslich zum Kernpunkt einer Sammlung, die von der Geschichte der BNB ausgeht und sich erweitert zur allgemeinen Bankgeschichte sowie auch zur Wirtschafts-, Finanz- und Geldgeschichte Belgiens.
Die Speicherbestände, wie Dokumente (zum Beispiel Notenentwürfe) und Objekte (alte Maschinen) liessen sich durch Käufe bei Numismatikern und bei Antiquaren ergänzen.

Dies breitangelegte historische Forschungsprojekt führte im Jahr 1982 zur Eröffnung eines Museums, das jährlich eine Besucherzahl von 2000 aufweist.
Die Sammlung und das Museum werden von der «Abteilung der Sammlungen und der literarischen Bibliothek» verwaltet, unter deren Leitung ausserdem eine Sammlung für belgische Gegenwartskunst, die Mediothek des Personals und die Personalzeitschrift steht.
Die Vernetzung all dieser Aktivitäten führt mit der Zeit zu einem Geschichtsbewusstsein innerhalb des Betriebs.

Presso la BNB, il deposito centrale degli archivi é gestito dal servizio del segretariato generale; i capi servizio cedono i loro archivi quando lo desiderano: nessun regolamento fissa loro degli obblighi in materia.
Si é iniziato ad organizzare gli archivi dopo la guerra, sulla base di un piano stabilito dall'archivista del regno, che si basa su due principi: stabilire un deposito centrale e organizare un piano di classificazione numerica per servizio.
Fino a poco tempo fa, piano di calssificazione e piano di collocazione erano identici; motivi economici di spazio hanno portato a separarli. Gli archivi permanenti – giudicati vitali per l'istituzione o indispensabili per scrivere la sua storia – sono depositati in una cantina separata, in ordine di deposito nelle scatole protettrici che portano il loro numero nel piano di classificazione. I dossier temporanei sono classificati innanzitutto per limite di conservazione, poi per il numero del piano di classificazione. Quest'operazione é stata resa possibile grazie all'informatizzazione degli archivi su una base di dati razionali dBase IV: il contenuto degli archivi é più trasparente e più accessibile.
La microfilmatura, concepita in una certa epoca come mezzo per guadagnare spazio, é ridiventata un modo di archiviazione di sicurezza per i documenti vitali o troppo fragili, poiché le richieste di consultazione aumentano.
Nel 1950 il primo volume della storia della BNB offrì a un direttore appassionato di storia, l'occasione di percorrere i vecchi archivi. Egli distinse una massa di archivi «storici preziosi», che costituirono ben presto il nucleo di una collezione che, a partire dalla storia della BNB, si allarga alla storia bancaria in generale, alla storia economica, finanziara e monetaria del Belgio. I depositi interni di documenti (ad esempio progetti di banconote) o de oggetti (vecchie macchine) sono completati da acquisti presso numismatici o sul mercato dell'antiquariato.
Questo vasto progetto storico portò nel 1982 all'apertura di un museo che accoglie oggi 20 000 visitatori all'anno. Le collezioni e il museo sono gestiti dal servizio «des Collections et de la Bibliothèque littéraire», che assume pure la gestione di una collezione di arte belga contemporanea, della mediateca del personale e della rivista del personale. L'interconnessione di queste attività permette, a lungo termine, di creare una vera coscienza storica all'interno dell'impresa.

Les archives, dans l'acception classique, sont une part – une part essentielle, mais une part *seulement* – du patrimoine culturel et historique des entreprises. Leur classement et leur exploitation ne prennent tout leur sens que dans une démarche historique qui s'inscrit à la fois à l'intérieur de l'entreprise-même et au sein de la société dans son ensemble. Le présent texte s'attache précisément à l'articulation originale de ces notions à la Banque Nationale de Belgique (BNB), où deux entités se partagent la responsabilité des archives: le service du Secrétariat, et le service des Collections et de la Bibliothèque littéraire, auquel appartient l'auteur de ce texte.
La BNB dispose d'archives centrales depuis environ un demi-siècle. C'est en effet en 1936 que l'archiviste général du Royaume reçut mission d'y étudier l'organisation d'un dépôt central. Jusque là, tous les documents d'archives étaient conservés dans les différents services. Ce «Rapport Sabbe» proposait principalement deux innovations, qui furent réalisées après la guerre, soit l'établissement d'un plan de classement par service et la centralisation des archives statiques dans un dépôt central géré par le service du Secrétariat.

Un plan de classement par service et un dépôt central

Les plans de classement forment toujours l'épine dorsale de la gestion des archives de la BNB. Ils sont construits selon une structure arborescente et leur classification est de type décimal: chaque service est identifié par un numéro à quatre chiffres, chaque dossier par un numéro à huit chiffres. Les plans de classement comprennent aussi une brève description de chaque dossier et permettent donc un accès simple et rapide aux pièces d'archives, du moins pour ceux qui sont accoutumés à la nature des activités qui se cachent derrière les descriptions, généralement succinctes, des dossiers. En pratique, il s'agit surtout des membres du personnel du service déposant (environ 95%), ou de services aux activités connexes.
Le dépôt des archives statiques (ne faisant plus l'objet de consultation régulière par le service producteur) au dépôt central *n'est pas obligatoire*. Il revient à chaque chef de service de juger si une série de documents a ou non atteint sa phase statique. Dans les faits, les unités administratives, où beaucoup de décisions sont prises sur base des précédentes, décrètent moins vite la phase statique que les services opérationnels, où des milliers d'opérations de routine sont effectuées chaque jour et qui sont tenaillés par les problèmes de place.

Les durées de conservation

La durée de conservation est définie pour chaque type de dossier, et les plans de classement détaillés font donc également office de listes de limites de conservation. Celles-ci ont été intégralement révisées en 1975 et en 1985 en raison du manque d'espace qu'occasionne la rapide expansion des archives temporaires.
Les archives permanentes contiennent des documents qui sont soit d'importance primordiale pour le fonctionnement de notre institution en tant que Banque centrale, soit indispensables à une recherche historique qui porterait sur la gestion antérieure. En cas de doute quant à la durée à choisir, on a toujours opté pour la durée indéterminée. Bien qu'étant, par définition, en expansion, les archives permanentes ne posent pas de problème de volume: jusqu'ici, elles

n'ont jamais dépassé les 20% du volume total des archives.
Les archives temporaires sont conservées comme supports d'information à usage interne, comme éléments de preuve face à des tiers, ou parce que la loi en prescit la conservation pour une certaine durée.
Jusqu'en 1985, les chefs de service décidaient eux-mêmes, en concertation avec le service du Secrétariat et après avis du Service juridique, des durées de conservation des documents qu'ils déposaient. On rencontrait donc une gamme variant de un à cinquante ans, la durée la plus commune étant 30 ans, soit la plus longue prévue au code civil. Dans les années '80, le développement de nouvelles activités de la Banque, ainsi que l'explosion de l'informatique donnèrent lieu à une croissance accélérée de la masse des archives temporaires où, par contre, on détruisait fort peu. En 1985, on se rendit compte qu'un sérieux problème de place allait se poser et, après étude, le Comité de Direction approuva un nouveau règlement relatif aux durées de conservation.
Les archives d'intérêt stratégique ou historique devaient continuer à être conservées indéfiniment, et l'on décida même, afin d'assurer leur conservation dans des conditions optimales, d'aménager une cave à cet usage.
On fixa les durées de conservation à 5, 10 ou 30 ans pour les documents à valeur juridique (10 ans étant la durée moyenne), et à 3 ans pour la grande masse des archives. Sur demande motivée du service déposant, ces limites peuvent évidemment être prolongées; les collaborateurs des archives ont quant à eux mission d'examiner toute proposition de façon critique, aussi bien «à la hausse» qu'«à la baisse». Depuis lors, les archives temporaires ont pu être réduites d'un tiers en terme de poids, lequel reste à peu près constant, puisque les destructions y équilibrent les dépôts.

Organisation matérielle et gestion informatique du dépôt central d'archives

Entre 1987 et 1989, de vastes plans immobiliers de la Banque imposèrent un déménagement des archives qui se solda par une réduction de 50% de la surface disponible. Jusqu'en 1990, le mode de rangement des dossiers, qu'ils soient temporaires ou permanents, s'identifiait au plan de classement, chaque service ayant son secteur. Bien qu'ayant l'avantage de la simplicité, ce système avait l'inconvénient d'être coûteux en place, chaque numéro du plan de classement exigeant sa zone de réserve.
La première mesure d'économie d'espace consista en l'installation, dans 2 des 3 caves d'archives, d'armoires sur rails, ce qui doubla presque la surface utile. Le taux d'occupation des étagères passa lui-même de 60 ou 70% dans les anciens locaux à 80 ou 90%, grâce à un double réaménagement. Toutes les archives permanentes sont à présent déposées dans une cave distincte, par ordre chronologique de dépôt. Dans les grandes caves d'archives temporaires, on gagna de la place en rangeant les archives, toujours groupées par services, non plus selon le plan de classement mais d'abord par durée de conservation et ensuite selon le plan de classement. En avril 1992, la moitié des archives temporaires était réaménagée de la sorte et le gain de place était estimé à 20%.
Ce réaménagement n'eût cependant pas été possible sans l'informatisation du dépôt central. Jusqu'à la fin de 1988, les dépôts étaient inscrits sur des fiches de carton portant le numéro de service, le numéro de classification et sa description dans le plan de classement, ainsi que la durée de conservation. Ces 3300 fiches étaient classées par service et selon le plan de classement, les données concernant les dépôts y étant portées dans l'ordre chronologique. Pour les archives temporaires, on mentionnait aussi la date de destruction après l'échéance du terme de conservation. Cette gestion manuelle exigeait beaucoup de temps, surtout au moment d'établir les listes annuelles de destruction. En 1989 et 1990, tous les plans de classement encore opérationnels et toutes les fiches de dépôt furent informatisés dans une base de données (D-base III plus, puis D-base IV 1.1). Deux employés des archives reçurent chacun une formation adéquate et un P.C. portable. Les avantages de cette première phase d'informatisation sont multiples. Tout d'abord, l'établissement des listes de destruction périodiques ne demande plus que quelques heures pour l'ensemble de la Banque, contre une à deux semaines par le passé. Le contenu des archives centrales en devient également plus transparent. Non seulement les recherches sont plus rapides, mais les utilisateurs peuvent obtenir en permanence des informations multiples sur les dossiers, aussi bien sur listage que sur disquette, pour un éventuel traitement dans les services. Enfin, l'informatisation a aussi permis le rangement des dossiers sans tenir compte du plan de classement. Depuis le début de 1990, les dossiers permanents sont rangés dans une cave distincte, par ordre de dépôt, dans des boîtes protectrices de l'humidité mentionnant le numéro de classification et le numéro de rangement. Ce mode de rangement permet d'épargner un maximum de place tout en restant, grâce à l'informatisation, très commode à utiliser. Le fichier informatisé établit la relation entre numéro de classification et numéro de rangement. Les recherches peuvent s'effectuer par numéro ou par mot-clé à l'intérieur des plans de classement.
Ce fichier informatique, utilisé aussi bien pour les archives permanentes que temporaires, et inscrit sur le programme de base de données relationnel D-base IV, se structure en trois fichiers partiels, reliés entre eux par des groupes communs de données. Le premier

fichier contient des données relatives aux services de la Banque; le second, relié au premier par les codes numériques des services, contient les numéros de classification du plan de classement et leurs descriptions. Le troisième fichier, qui est à son tour relié au second par les numéros de classification, contient les données relatives aux dépôts à l'intérieur des différentes rubriques. Ce découpage en plusieurs fichiers peut paraître complexe, mais il offre le grand avantage de permettre des traitements beaucoup plus rapides qu'un vaste fichier unique ne le permettrait, du moins sur PC.

Le microfilmage

Depuis ses débuts en 1952 jusqu'en 1975, le microfilmage servait à réaliser les copies de sécurité des procès-verbaux des organes de direction et des principaux documents comptables. Le fait de microfilmer ou non un dossier n'avait par ailleurs aucune influence ni sur la durée, ni sur les conditions de conservation des originaux. En 1975, on décida de diminuer la durée de conservation des originaux qui avaient été microfilmés. Cette technique devint donc une manière de gagner de la place au dépôt central.
En 1985, des motifs économiques dictèrent l'abandon de cette optique: microfilmer est un travail intensif, donc coûteux. De 1985 à 1991, le nombre de documents microfilmés annuellement diminua de 1 000 000 à 250 000. On ne fait plus aujourd'hui que du microfilmage de sécurité, mais pas seulement sur base d'un scénario-catastrophe: le choix des documents à microfilmer, tous considérés d'importance vitale et donc sans limite de conservation, se fait également sur base de critères archivistiques. Dorénavant, le microfilmage doit aussi permettre la consultation de certains dossiers, spécialement s'ils sont abîmés par le temps. A moyen terme, l'objectif est de microfilmer toutes les archives fréquemment consultées, et à coup sûr toutes les archives du XIXe siècle. Le fichier des microfilms disponibles est également en cours d'introduction dans une base de données relationnelle: pas moins de 120 000 fiches de carton, avec des références sommaires aux documents microfilmés, doivent y être recopiés. Etant donné que les fiches sont toutes pareillement construites, on envisage l'utilisation d'un système de reconnaissance optique qui permette l'économie de l'introduction manuelle des données.

Demandes de consultation des dossiers conservés aux archives centrales

Depuis quelques années, le nombre de consultations des archives centrales ne cesse d'augmenter, et surtout les demandes externes, à caractère historique ou scientifique. Au lieu d'une demande annuelle environ jusqu'aux années '80, le Secrétariat reçoit aujourd'hui de deux à quatre demandes par mois. Cela peut bien sûr paraître minime si l'on compare avec des archives publiques, à l'échelon national ou municipal. Mais il faut tenir compte de deux éléments:

- les archives de la BNB sont en principe accessibles jusqu'au début de la Deuxième Guerre mondiale, soit mai 1940. Les demandes de consultation doivent être adressées par écrit à la Direction, qui décide cas par cas, et en principe positivement pour la période en question;
- jusqu'ici, les archives permanentes ne sont accessibles que via les plans de classement des différents services. A l'exception de certains dossiers d'une valeur particulière, il n'y a pas encore de véritable inventaire disponible. Les rubriques des plans de classement ayant trait à des dossiers permanents sont cependant décrits de la façon la plus claire possible dans les deux langues nationales, comme tous les documents internes. Un chercheur extérieur n'ayant pas l'expérience des archives de la BNB a donc généralement besoin de l'aide d'un employé de cette section.

Archives précieuses et patrimoine

Le service dit «des Collections et de la Bibliothèque littéraire» assume la charge de tout ce qui relève du patrimoine culturel et historique de la BNB. Il gère aussi bien la médiathèque du personnel (bibliothèque de culture générale de 65 000 volumes, vidéothèque, cassettothèque), que la revue du personnel. Depuis 1976, il assure la gestion de la collection d'art belge contemporain que la BNB constitue au titre de mécénat et qui est distribuée à travers tous les locaux de l'entreprise. En fait, il est concerné par tous les actifs matériels – et même immatériels – relevant de l'héritage, proche ou lointain, de notre banque centrale. A ce titre, c'est de lui que dépendent les archives précieuses de l'entreprise.
Peu après la Seconde Guerre mondiale, Pierre Kauch, directeur de la BNB féru d'histoire, s'attela au premier volume de l'histoire de notre institution, qu'il publia en 1950 à l'occasion du centenaire de celle-ci. Au cours de ses recherches, il eut le réflexe d'extraire de la masse des archives un certain nombre de documents particulièrement précieux ou remarquables sur le plan historique: textes fondateurs, plans, dessins et courrier relatifs au bâtiment de la Banque – œuvre de l'un des grands architectes belges du siècle passé –, dossiers saillants ou particulièrement significatifs du développement de la BNB à l'époque étudiée.
On peut certes ouvrir un débat passionné sur l'opportunité de distinguer une catégorie «précieuse» au

sein des archives historiques et sur les critères de cette sélection. En l'espèce, cette attitude s'inscrivait dans une démarche historique dont on mesure aujourd'hui l'ampleur et la valeur.
P. Kauch nourrissait en effet le projet de rassembler et d'organiser documents et objets relatifs non seulement à l'histoire de la BNB elle-même mais, remontant de proche en proche, également à la fonction de banquier central ainsi qu'à l'activité bancaire et à la monnaie en général, principalement sur le territoire de l'actuelle Belgique.
Autour de cette première sélection d'archives se cristallisa progressivement un ensemble beaucoup plus vaste de documents internes, tant écrits que matériels – ce que le dépôt traditionnel ne permet a priori pas. On peut citer entre autres les importants dépôts en provenance de notre département Imprimerie (projets et avant-projets originaux de billets, épreuves, rouleaux filigraneurs, échantillons de papier, etc.) ou encore de l'ancien service des Billets ou de la Caisse centrale (collections d'anciens billets belges).
La mission du service des Collections – conserver et élargir cet ensemble historique – impose, sur le plan interne, un fonctionnement différent de celui d'un dépôt d'archives. En l'absence de tout règlement formel en la matière, il s'agit d'éveiller de façon volontariste une sorte de «conscience historique» qui ne se crée qu'à long terme à travers une politique de présence et l'entretien d'un réseau de relations. On constate ainsi que le service est de plus en plus fréquemment sollicité, p.ex. lorsque des machines viennent à tomber en désuétude. L'interventation d'un photographe du service, venu fixer aussi bien les grands événements de la vie de la BNB que l'évolution de ses chantiers immobiliers, est également un signe de présence auquel le personnel de l'institution est sensible. Cette activité d'enregistrement, pratiquée de façon systématique, révèle la position active du service en matière archivistique.
Sur le plan interne, la revue du personnel représente souvent le versant public de cette mémoire; depuis peu, cette revue comporte d'ailleurs une rubrique «patrimoine» qui met en exergue un document ou un groupe de documents appartenant au patrimoine historique ou artistique de la BNB.

Un vaste projet historique

L'aspect le plus novateur et le plus original du projet historique de la BNB réside à coup sûr dans la constitution d'une collection retraçant dans son ensemble l'histoire monétaire et bancaire de la Belgique et de ses anciennes provinces. Dès 1952, le Comité de Direction y affectait un budget; elle compte aujourd'hui plus de 65 000 pièces. Les archives précieuses de la BNB se trouvent ainsi restituées à leur contexte.
La collection est elle-même structurée sous la forme d'un plan de classement. Une rubrique est consacrée aux archives, dont les archives internes constituent une sous-rubrique, au même titre, par exemple, que les documents relatifs aux emprunts d'Etat, aux lois et ordonnances monétaires ou aux papiers de valeur. Ce plan de classement à 18 rubriques donne une idée des différents secteurs embrassés par la collection. A côté des sections attendues reprenant les monnaies, les médailles, les billets ou le matériel monétaire, d'autres chapitres s'intéressent par exemple au «folklore monétaire» – l'argent dans l'imaginaire populaire – ou encore à l'iconographie de l'économie du pays (y compris des cartes et plans anciens, vues de villes ou cartes-réclames romantiques), de la banque ou de la monnaie.
Selon le vœu exprimé par les fondateurs-mêmes de la collection, cet ensemble débouche depuis 1982 sur un musée public. Unique musée belge consacré à l'histoire des moyens de paiement sur notre territoire, le «Musée numismatique et historique de la Banque Nationale de Belgique» reçoit à présent plus de 20 000 visiteurs par an, et pour l'essentiel un public scolaire. En huit modestes salles sises dans un ancien bâtiment de la Banque, il apparaît successivement comme:
– musée numismatique (quatre salles sont consacrées à la monnaie non conventionelle, à la monnaie métallique et au papier-monnaie des origines à nos jours, spécialement dans nos régions);
– musée d'histoire de la Banque Nationale de Belgique (une salle retrace l'histoire de l'institution; un vidéogramme didactique sur son rôle et ses fonctions actuels y est présenté);
– musée technique (trois salles expliquent la fabrication du billet de banque belge du XIXe siècle à nos jours).
Les archives internes enrichissent chacune de ces sections.
De vastes projets immobiliers impliquant, à moyen terme, le déménagement du Musée dans un ancien bâtiment bancaire classé monument historique, l'équipe du musée compte élargir les sections consacrées à l'histoire bancaire en général et à l'histoire de la BNB en particulier, afin d'exploiter d'autant mieux le fonds d'archives internes.
La collection de la BNB est accessible aux chercheurs, sur demande écrite au chef du service. Etant donné sa spécialité et son quasi monopole au niveau belge, les requêtes tendent à se multiplier, tout comme les demandes de reproductions photographiques. La nouvelle implantation du service et son informatisation devraient entre autres permettre de répondre à cette exigence nouvelle. A ce jour, toute demande externe de consultation mobilise nécessairement un membre du personnel scientifique du service. L'informatisation des collections simplifiera vraisemblablement les procédures de recherche, mais la diversité des objets à

cataloguer ne facilite pas le choix du logiciel. La collection d'art belge contemporain, bien distincte de la collection «historique», et la bibliothèque du service sont d'ores et déjà toutes deux en cours d'informatisation (logiciel de base de données «Focus»); en regard de la masse des documents archivistiques et numismatiques, cela ne peut cependant être guère considéré que comme un «galop d'essai». La collection sert régulièrement de fonds pour la préparation d'expositions; celles-ci permettent à la BNB d'entrer en contact avec de larges couches de population tout en faisant mieux connaître ses missions d'intérêt public. Nous avons ainsi l'occasion de constater qu'il existe en la matière une demande réelle du public, et pas seulement du public scolaire.
Sans interférer en aucune façon dans la mission administrative ou scientifique des fonds d'archives temporaires ou permanents gérés par le service du Secrétariat, la concrétisation du projet historique de la BNB a donc permis de désenclaver et de mettre en valeur des séries essentielles de documents archivistiques en les rendant à leur contexte historique et au rôle dynamique qui est le leur à travers une mission didactique

Adresse de l'auteur:

Yves Randaxhe
Banque nationale de Belgique S.A.
Service des collections, Service du Secrétariat
Bd-de Berlaimont 5
B–1000 Bruxelles

L'importance historique des archives bancaires

Youssef Cassis

Les archives bancaires sont précieuses, tant pour les banquiers qui trouvent en elles un instrument de travail pour la conduite de leurs affaires, que pour les historiens: l'auteur, historien lui-même, le démontre au travers de deux exemples tirés de son expérience de recherche en histoire bancaire.

Die Bankarchive sind wertvoll für Bankiers, die ihnen als Arbeits- und Führungsinstrument zur Verfügung stehen wie auch für Historiker: der Autor, selber Historiker, belegt dies anhand zweier Beispiele aus seiner Forschungserfahrung in Bankgeschichte.

Gli archivi bancari sono preziosi sia per i banchieri che vi trovane uno strumento di lavoro per condurre i loro affari, sia per gli storici: l'autore, storico lui stesso, le dimostra con due esempi tratti dalla sua esperienza di ricerca nella storia bancaria.

L'objet premier de la science historique est de reconstituer le passé, mieux encore de le faire revivre. Cela ne consiste pas seulement à relater les évènements, mais encore à les expliquer. Face à son objet d'étude, l'historien doit s'efforcer de répondre à trois questions fondamentales: Quand? Comment? Pourquoi? Le caractère scientifique de la démarche de l'historien tient à la rigueur avec laquelle il mène son investigation, non pas à la découverte de «lois historiques», qui n'existent pas.
Pour s'acquitter de sa tâche, l'historien a besoin de documents qui l'informent des évènements du passé: ce sont les sources. Elles sont très variées et l'historien ne doit rien négliger de ce qui pourrait l'informer du passé. Les sources peuvent être des documents imprimés, comme la presse ou les annuaires boursiers; pour les périodes plus récentes, elles peuvent être de caractère oral, comme les interviews. Mais les plus importantes sont les documents d'archives, qui sont souvent sous forme manuscrite, ou dactylographiée à mesure que l'on avance dans le 20ème siècle. C'est à travers les documents d'archives que l'on peut s'assurer de l'authenticité des faits, de leurs circonstances, en particulier les décisions prises par les acteurs de l'histoire, les hommes, et les motivations qui conduisent à ces prises de décision. Ceci est aussi vrai pour l'histoire diplomatique que pour l'histoire politique, l'histoire économique ou l'histoire des entreprises, donc l'histoire des banques qui nous intéresse plus particulièrement ici.
Plutôt que de m'engager dans un exposé théorique sur l'importance des archives bancaires, je voudrais prendre deux exemples tirés de mon expérience de recherche en histoire bancaire. Deux types de documents qui m'ont été particulièrement utiles et qui illustrent bien l'importance historique des archives bancaires. Ces exemples, cela n'est pas surprenant, viennent de l'étranger, en l'occurrence l'Angleterre, où j'ai mené l'essentiel de mes recherches en histoire bancaire et qui est le pays d'Europe le plus avancé en matière d'organisation des archives d'entreprises.

Le journal de travail de Edward Holden (Midland Bank)

Peu de gens connaissent le nom de Edward Holden (1842–1919), administrateur-délégué puis président directeur général de la Midland Bank de 1898 à 1919. C'est pourtant l'un des plus grands banquiers du début de ce siècle, l'homme qui en l'espace de vingt-cinq ans a transformé une petite banque provinciale de Birmingham en la plus grande banque du monde au sortir de la première guerre mondiale.
Edward Holden dictait chaque soir à son secrétaire ce qu'il avait fait pendant la journée, notamment ses rencontres avec des clients, d'autres banquiers anglais

ou étrangers, des membres du personnel de sa banque ou encore des hommes politiques, ainsi que ses commentaires sur ses activités. Il s'agit donc là d'un document précieux, d'une valeur inestimable pour l'historien[1].

En quoi est-il particulièrement utile? Je retiendrai simplement trois points centraux de l'histoire de la banque en Angleterre.

Le mouvement de concentration dans les banques commerciales anglaises entre 1890 et 1914

La Midland Bank rachète 23 banques entre 1890 et 1914. Sous l'impulsion d'Edward Holden elle est, avec Lloyds Bank, la banque la plus dynamique dans ce domaine. Le journal de Holden nous permet de beaucoup mieux comprendre sa politique de fusion: pourquoi il choisit d'acquérir telle banque; quelle offre il propose à ses actionnaires et administrateurs; quelles problèmes se posent, notamment sur le plan de l'organisation, pour intégrer une banque nouvelle à l'ensemble existant.

Les relations entre banques et industrie

Question cruciale de l'histoire économique anglaise et encore débattue de nos jours: la City a-t-elle proprement servi les besoins de l'industrie britannique? Le journal de Holden nous montre quelles relations la Midland Bank entretient avec ses clients industriels, surtout les plus importants, comme GKN ou Harland & Wollf; quelles sont ses exigences en matière de prêts et de découverts.

Le mode de fonctionnement de la City de Londres

Le journal de Holden nous permet de savoir qui sont ses amis, par exemple ceux qui lui offrent de souscrire à tel ou tel emprunt ou de s'engager conjointement dans une opération financière. Ce sont là des informations sur les réseaux de relations et donc sur l'origine des grandes affaires nationales et internationales. On voit également s'affirmer la personnalité de Holden à mesure que sa banque devient l'une des principales institutions financières de la City; mais on perçoit également les jalousies, les intrigues, comme celle des dirigeants de deux grandes banques concurrentes pour empêcher Edward Holden d'être élu président de l'Institute of Bankers.

La documentation sur l'emprunt argentin émis en 1907 par Baring Brothers

Baring Brothers ont conservé une documentation d'excellente qualité sur les emprunts qu'ils ont émis au début de ce siècle[2]. Et il ne faut pas oublier que, malgré la crise de 1890, Baring Brothers sont, derrière les Rothschild, la maison la plus importante de la City en matière d'émission d'emprunts étrangers.

La documentation est essentiellement constituée par la correspondance échangée entre Baring Brothers et, d'une part leur agent à Buenos Aires, E. Tornquist, qui est en relations avec le ministre des Finances argentin; et d'autre part les alliés de Baring Brothers qui se chargeront d'émettre l'emprunt sur d'autres places financières européennes: la Banque de Paris et des Pays-Bas à Paris et la Disconto-Gesellschaft à Berlin (la Disconto-Gesellschaft était alors l'une des plus grandes banques allemandes; elle fusionne avec la Deutsche Bank en 1929). Il s'agit donc là aussi d'une documentation de tout premier plan qui permet d'analyser dans les détail les mécanismes d'émission d'un emprunt étranger sur la place de Londres[3].

L'utilité de ces documents est assez évidente. Je soulèverais cependant à leur propos deux questions d'ordre un peu général.

Les relations entre les gouvernements des pays en développement et leurs banquiers dans une grande place financière internationale

Ces relations sont complexes. Ce n'est pas une partie qui dicte unilatéralement ses conditions à l'autre. Il faut tenir compte de données aussi diverses que les conditions du marché londonien, la concurrence avec l'émission d'autres emprunts ou les réactions possibles de l'opinion publique argentine. Tous ces éléments se retrouvent dans les échanges de lettres au sujet du prix de l'emprunt.

Les groupes financiers internationaux

Comment les alliances et les rivalités entre banques jouent-elles au niveau international? (La documentation sur l'emprunt argentin de 1911 montre que le groupe de Baring Brothers est battu par un groupe concurrent.) Quelles sont les stratégies employées? Comment fonctionnent les syndicats de garantie et qui sont les gros preneurs? Quelles sont les conditions prévalant sur les différentes places financières européennes et dans quelle mesure diffèrent-elles?

Je pourrais donner beaucoup d'autres exemples. Je signalerais simplement, sans les développer, deux autres types de documents que j'ai consultés dans des archives bancaires.

Les *livres de compte:* j'ai notamment pu comparer dans le cas de la London Joint Stock Bank (une grande banque londonienne qui fusionne avec la Midland Bank en 1918) les profits réels avec les profits publiés

[1] Midland Bank Archives, London City and Midland Bank, Edward Holden's Diary 1896–1913, 8 vols.

[2] Baring Brothers Archives, 73, Argentine Internal Gold Loan of 1907.

[3] On trouvera une analyse de l'émission de cet emprunt dans mon petit ouvrage, La City de Londres 1870–1914, Paris, 1987, pp. 116–123.

entre 1907 et 1914[4]. Des comparaisons semblables portant sur une période plus longue et plus récente ont depuis été effectuées – et publiées – pour d'autres banques, notamment la Midland Bank elle-même par son archiviste Edwin Green[5], et la Hongkong & Shangai Bank. J'ai également pu analyser les investissements de la banque Hambro, dans leurs archives déposées à la Guildhall Library, dans la City de Londres[6]. Les *informations recueillies par les banques sur diverses entreprises*. Il s'agit bien évidemment là d'une source très utile, que j'ai pu consulter dans les archives de N.M. Rotschild & Sons à Londres[7] et chez Hambro. Le Crédit Lyonnais, où je n'ai pas encore eu l'occasion de travailler, est connu pour son service d'études financières institué peu après la fondation de la banque et son excellente documentation sur de nombreuses entreprises françaises et étrangères.

J'ai délibérément adopté ici le point de vue de l'historien qui n'est pas nécessairement le même que celui du banquier. L'objectif premier du banquier dans l'organisation de ses archives est de se doter d'un instrument de travail utile pour la conduite de ses affaires, et nul doute que cet instrument doit inclure nombre de documents anciens. L'utilité des travaux de l'historien est moins directe. Mais la connaissance et la réflexion sur les expériences passées à travers lesquelles s'est forgée la culture de l'entreprise sont d'un intérêt indiscutable pour le banquier. Il y a donc un point de rencontre.

Les banques jouent par ailleurs un rôle essentiel dans la vie économique, et seule une connaissance précise de leurs activités peut permettre une meilleure compréhension des processus économiques. Les deux exemples que j'ai donnés montrent qu'à partir d'un type de document très particulier, on touche très rapidement des questions d'ordre général.

Les archives bancaires sont donc précieuses: pour les banquiers, pour les historiens, pour la société en général. Les banques ont le devoir de les préserver avec discernement, les historiens de les exploiter avec honnêteté et rigueur. Les questions d'ordre général que j'ai soulevées à propos de l'Angleterre (mouvement de concentration bancaire, relations entre banques et industrie, groupes financiers, investissement, etc.) sont également valables pour la Suisse. Il me reste à souhaiter qu'en Suisse, la collaboration entre banquiers et historiens professionnels encouragée par l'Association pour l'histoire de la banque débouche rapidement sur quelques travaux historiques qui fassent le meilleur usage des archives bancaires.

Adresse de l'auteur:

Youssef Cassis
Université de Genève, Département d'histoire générale
20, Rue de l'Ecole de médecine
1211 Genève 4

Alterungsbeständiges Papier *

Erwin Oberholzer

Der Autor, Chefrestaurator, erinnert an die vieldiskutierte Frage der Langzeitkonservierung des Papiers und bezieht sich auf Empfehlungen, die von Papierherstellern und vom Bundesarchiv geltend gemacht werden.

L'auteur, chef restaurateur, revient sur la question fort débattue du papier «langue conservation», et fait part de quelques recommandations à son sujet, émises par des représentants de l'industrie du papier et des Archives fédérales.

L'autore, capo restauratore, ritorna sul problema molto discusso della carta «a lunga conservazione» e dà alcune raccomandazioni a questo proposito; raccomandazioni emesse da rappresentanti dell'industria della carta e degli Archivi federali.

[4] Midland Bank Archives, London Joint Stock Bank, Q66, Volume of half-yearly figures.

[5] HOLMES, A.R., GREEN, Edwin. *Midland. 150 Years of Banking Business*, London: 1986, pp. 331–337.

[6] Hambros Bank Archives, Guildhall Library London, Ms 19,038, Accounts, half-yearly lists of stocks and shares held by C.J. Hambro 1905–1910.

[7] Rothschilds Archives, London, 34/1, Information Book, Dec. 1882 – May 1923.

* Dieser Beitrag erschien in leicht geänderter Fassung schon im Jahresbericht der AGPB 1991. *Siehe auch die Rubrik «Briefe» auf der Seite 108 (Red.)*